



Apprécier les capacités décisionnelles

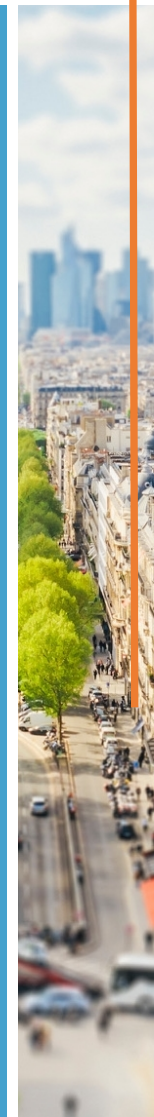
Prenons (enfin) le sujet à bras le corps !

Fabrice GZIL

Professeur de l'Ecole des hautes études en santé publique
Directeur adjoint de l'Espace de réflexion éthique d'Île-de-France

Un paradoxe

...



Un paradoxe

- **Il est très souvent nécessaire d'apprécier les capacités décisionnelles**
 - dans le soin - en recherche - pour les relations intimes
 - pour les actes notariés - en tutelle - pour le choix du lieu de vie...



Un paradoxe

- **Il est très souvent nécessaire d'apprécier les capacités décisionnelles**
 - dans le soin - en recherche - pour les relations intimes
 - pour les actes notariés - en tutelle - pour le choix du lieu de vie...
- **Il existe pour ce faire**
 - des *critères* (comprendre, apprécier, raisonner, choisir)
 - des *outils* scientifiquement validés, dont plusieurs existent en français
 - des réflexions sur les *précautions d'usage*
 - des *législations* pour la mise en pratique (*Mental Capacity Act, 2005*)



Un paradoxe

- **Il est très souvent nécessaire d'apprécier les capacités décisionnelles**
 - dans le soin - en recherche - pour les relations intimes
 - pour les actes notariés - en tutelle - pour le choix du lieu de vie...
- **Il existe pour ce faire**
 - des *critères* (comprendre, apprécier, raisonner, choisir)
 - des *outils* scientifiquement validés, dont plusieurs existent en français
 - des réflexions sur les *précautions d'usage*
 - des *législations* pour la mise en pratique (*Mental Capacity Act, 2005*)
- **Et pourtant**
 - les critères pour apprécier le discernement ne sont pas connus
 - les outils sont peu voire pas utilisés
 - il n'existe pas d'équivalent français du *Mental Capacity Act*



Alors que faire?



Alors que faire?

- Faire connaître et diffuser largement :
 - les critères
 - les outils
 - les précautions d'usage
 - le raisonnement du MCA (présomption de cptce, soutenir la capacité)



Alors que faire?

- **Faire connaître et diffuser largement :**
 - les critères
 - les outils
 - les précautions d'usage
 - le raisonnement du MCA (présomption de cptce, soutenir la capacité)
- **Mais pas seulement, car :**
 - quelque chose est absent de ces travaux: l'influence abusive
 - le MCA n'est pas entièrement satisfaisant (logique du meilleur intérêt)
 - il faut distinguer les contextes (CA Paris 09/03/2016 consentement discernement) *versus*
 - comment soutenir la capacité à décider pour soi-même? (CIDPH)



Que faire, alors ?



Que faire, alors ?

- **Mener un travail sérieux, pluri-annuel, sur le sujet**
 - réunissant médecins, psychologues, magistrats, notaires, mandataires, philosophes, neuroscientifiques, parlementaires, personnes concernées
 - pour bâtir ensemble des outils, des critères, des modes de raisonnement
 - et se préoccuper d'emblée de leurs modalités de diffusion



Que faire, alors ?

- **Mener un travail sérieux, pluri-annuel, sur le sujet**
 - réunissant médecins, psychologues, magistrats, notaires, mandataires, philosophes, neuroscientifiques, parlementaires, personnes concernées
 - pour bâtir ensemble des outils, des critères, des modes de raisonnement
 - et se préoccuper d'emblée de leurs modalités de diffusion
- **Pour, au final :**
 - bâtir une approche du sujet conforme à la culture française
 - fournir des outils validés aux cliniciens chargés de ces évaluations
 - développer chez tous une culture de l'appréciation du discernement
 - proposer un *Mental Capacity Act* à la française
 - promouvoir un meilleur respect des droits et libertés des personnes



Vous êtes partants?





Apprécier les capacités décisionnelles

Prenons (enfin) le sujet à bras le corps !

Fabrice GZIL

Professeur de l'Ecole des hautes études en santé publique
Directeur adjoint de l'Espace de réflexion éthique d'Île-de-France